



Réponse de la direction et plan d'action

Les constatations et les recommandations de l'évaluation de la *Loi sur l'équité à la pompe* (LEP) ont été présentées à Mesures Canada (MC), un organisme d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). La direction a été consultée et a approuvé les conclusions du rapport et prendra des mesures pour donner suite à toutes les recommandations applicables d'ici janvier 2022.

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement prévue
MC devrait envisager l'adoption d'approches fondées sur les risques, y compris des réinspections périodiques, afin d'améliorer l'exactitude et l'équité dans les secteurs commerciaux qui ne sont pas actuellement réglementés par la LEP.	<i>MC reconnaît que la LEP a donné lieu à un taux de conformité global élevé à la suite des réinspections obligatoires qui ont été menées. Ces activités étaient principalement dans les secteurs des aliments au détail et du pétrole au détail, qui ont représenté plus de 90 % des inspections dans les huit secteurs réglementés par la LEP. En ce qui concerne les secteurs non réglementés par la LEP qui ont des taux de conformité inférieurs, MC reconnaît qu'ils présentent des considérations environnementales et des facteurs de risque différents, ce qui peut rendre leur conformité plus difficile. Par conséquent, MC examinera</i>	<i>Président, Mesures Canada, Services axés sur le marché et les petites entreprises</i>	

Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement prévue
	<p><i>la possibilité de tirer parti d'une approche fondée sur les risques dans les autres secteurs commerciaux réglementés et non réglementés par la LEP afin de contribuer à la révision des programmes de surveillance. Les mesures prises pourraient dépendre des augmentations supplémentaires des capacités de MC ou d'une réorientation des ressources vers des secteurs à haut risque.</i></p> <p><i>Cette approche sera fondée sur :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>les données d'inspection du marché (tableaux de bord trimestriels au Comité de la haute direction [CHD] de MC pour montrer les tendances);</i> • <i>l'analyse des interventions qui seraient nécessaires pour faire face aux niveaux de risque constatés sur le</i> 		<p style="text-align: center;"><i>Début juin 2020</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Décembre 2020</i></p>

Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement prévue
	<i>marché (rapport des constatations et des stratégies d'intervention au CHD de MC).</i>		
<p>MC devrait envisager d'autres approches qui permettraient des gains d'efficacité pour les réinspections dans les régions nordiques et éloignées et l'accès aux fournisseurs de services autorisés (FSA) (p. ex. une meilleure coordination des réinspections).</p>	<p><i>MC envisagera d'autres approches durables pour permettre l'accès aux FSA dans les régions nordiques et éloignées, en s'appuyant sur des consultations et des analyses de risques. Il peut s'agir d'évaluer les coûts par rapport aux avantages afin de déterminer des solutions viables qui pourraient contribuer à réduire en partie certains coûts de la réinspection. Plus précisément, MC :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• élaborera un document d'orientation et consultera les FSA ainsi que les Canadiens dans les régions nordiques et éloignées;</i> <i>• proposera des stratégies qui reposent sur les</i> 	<p><i>Vice-président, Direction de la modernisation de la réglementation, Mesures Canada, Services axés sur le marché et les petites entreprises</i></p>	<p><i>Décembre 2020</i></p> <p><i>Février 2021</i></p>

Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement prévue
	<p><i>tendances de risque (comme ci-dessus) aux fins de décision du CHD de MC.</i></p>		
<p>MC devrait faciliter l'accès aux cours de remise à niveau et aux outils d'apprentissage en ligne pour les techniciens reconnus (TR) et envisager de mettre en œuvre des stratégies visant à faciliter le transfert des connaissances des inspecteurs de MC.</p>	<p><i>MC envisagera d'autres approches pour la formation des TR et des inspecteurs de MC. MC a commencé à mettre en œuvre des stratégies pour faciliter le transfert de connaissances et la formation au sein de MC (dans un contexte où les employés ayant de l'ancienneté approchent de la retraite) et continuera de rendre obligatoires ces stratégies à l'avenir.</i></p> <p><i>De plus, MC poursuivra sa collaboration avec des partenaires de l'industrie pour tirer parti des forums de formation et des possibilités de transfert de connaissances (p. ex. l'école de mesure et de réglementation du gaz (Gas Measurement and</i></p>	<p><i>Directeur régional pour l'Est, et champion de l'apprentissage pour MC, Mesures Canada, Services axés sur le marché et les petites entreprises</i></p>	

Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement prévue
	<p><i>Regulation School) de l'Association canadienne du gaz – réunion de formation annuelle) afin de s'assurer que les TR et le personnel de MC sont en mesure de maintenir et de conserver leurs compétences. Plus précisément, MC :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>créera un Portail de connaissances avec le Bureau principal de l'information pour faciliter le transfert de connaissances;</i> • <i>identifiera et évaluera les possibilités de formation sur le marché et formulera des recommandations à l'intention du CHD pour le prochain cycle de planification;</i> • <i>évaluera et adoptera un système de gestion de l'apprentissage en ligne pour soutenir l'offre de formation pour le</i> 		<p><i>Janvier 2021</i></p> <p><i>Janvier 2021</i></p> <p><i>Janvier 2022</i></p>

Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement prévue
	<i>personnel de MC et les TR.</i>		
<p>MC devrait améliorer la communication avec les propriétaires d'appareils et les Canadiens, notamment en facilitant l'accès aux renseignements sur les activités (p. ex., les mesures d'application) et les résultats (p. ex., les taux de conformité).</p>	<p><i>MC examinera diverses possibilités pour améliorer la communication avec les propriétaires d'appareils et les Canadiens, dans le but de transmettre des renseignements facilement accessibles sur les activités et les résultats de MC. Spécifiquement, MC fera ce qui suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• créer une série d'infographies et de matériel de communication pour la présence sur le Web;</i> <i>• travailler avec les associations et les partenaires industriels pour transmettre et diffuser le matériel de communication;</i> 	<p><i>Directeur, Marketing et opérations des affaires, Mesures Canada, Services axés sur le marché et les petites entreprises</i></p>	<p><i>Juin 2020</i></p> <p><i>Affichages trimestriels jusqu'en mars 2021</i></p>

Réponse de la direction et plan d'action

Recommandation	Mesure prévue pour donner suite à la recommandation	Fonctionnaire responsable (poste)	Date d'achèvement prévue
	<ul style="list-style-type: none">• <i>améliorer l'interface Web et d'autres outils pour transmettre les renseignements aux propriétaires d'appareils et au public (comme les rapports de conformité et les mesures d'application) et tirer parti des bulletins d'information offerts par l'entremise du Bureau de la consommation.</i>		<i>Affichages trimestriels jusqu'en mars 2021</i>